

APPEL A PROJET 2020/2021

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES DE REMIRE-MONTJOLY

Développement Social Urbain



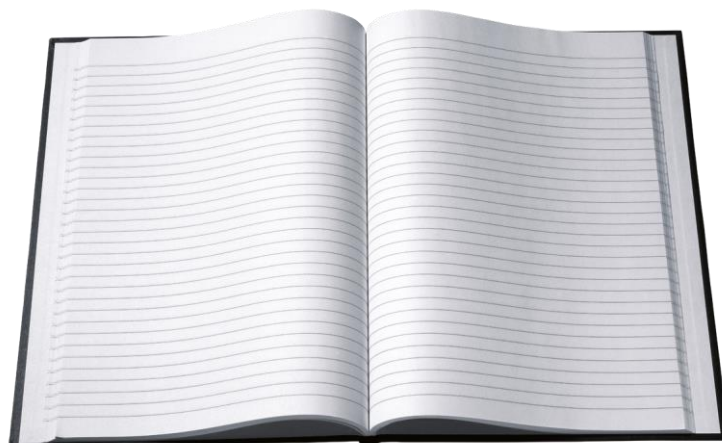
LE CALENDRIER

La programmation annuelle suivra le calendrier suivant :

- 📖 **Réception des Appels à projet : Du 27 au 31 Janvier 2020**
- 📖 **Analyse des Appels à projet : Du 10 au 12 Février 2020**
- 📖 **16 et 17 Février 2020 : Comité Technique et du Comité de Pilotage**
- 📖 **20 Février 2019 : Validation des Projets**

Pièces à fournir obligatoire :

- RIB
- REPERTOIRE SIREN
- COPIE JOURNAL OFFICIEL
- BILAN N-1
- COPIE DES DIPLOMES : ANIMATEURS ET INTERVENANTS



Fiches « Etat des dépenses » à compléter et à envoyer avec l'Appel à projet

Pour chaque employé une copie des diplômes doit être transmise dans l'appel à projet.

Nom - Prénom - fonction	Coût horaire (a)	Nombre d'heure (b)	Coût total (axb)
Coût total prévisionnel des intervenants extérieurs recrutés spécifiquement pour la réalisation de l'action			€ (pas de centimes)

Signature du Porteur de projet

Etat descriptif et estimatif des dépenses relatives à l'achat de matériel (devis fourni)

Type de matériel	Coût unitaire (a)	quantité (b)	Coût total (axb)
(1) coût total prévisionnel de l'achat de matériel (TTC)			€
(2) coût total prévisionnel de l'achat de matériel (HT) (matériel pour lequel le maître d'ouvrage récupère la TVA)			€
(3) Total (1) + (2)			€
			(pas de centimes)

Signature du Porteur de projet

LE BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ACTION

DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
Salaire NET	€	Participation des Familles	
		Bénévolat	
Salaire TTC	€	Subventions :	
		1. Municipalité	€
Fournitures	€	2. Associations	
		3. Jeunesse et Sports	
		4. DAC	€
		5. CGET	
		6. C.A.F	
		7. autres (préciser)	€
TOTAL	€	TOTAL	€

La subvention de € représente % du total des produits :

Cette subvention ne peut excéder 80% des fonds publics sur le montant globale de l'action

Signature du Porteur de projet

